

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU



N° RA24-0097

Valable 5 ans à compter du 25 avril 2024

Matériau présenté par : PEINTURES LAGAE
125 avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS
FRANCE

Marque commerciale : ACRYFLAM M0

Description sommaire :

Revêtement essayé appliqué sur support M0 non-isolant.

Peinture ignifugée en phase aqueuse à base d'acrylique appliquée en 1 ou 2 couches à raison de 250 g/m² humide au total.

Masse volumique nominale : 1,4 kg/m³.

Aspect : mat.

Coloris : divers.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement
Détermination du pouvoir calorifique supérieur

Classement :

M0 valable appliqué sur support M0 non isolant

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée à priori
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-24-30869 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 05 juin 2024

**La Référente Technique
Etudes et Essais Feu**

Signé numériquement par CONNECTIVE
NV - Connective eSignatures pour le
compte de Clotilde ETIEMVRE
(clotilde.etiemvre@cstb.fr)
Date : 05/06/2024 16:54:35
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par email : 931427

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS